

L'histoire de la santé au travail

Les éditions La Découverte viennent de publier, dans la collection de poche « Repères » un ouvrage intitulé *La santé au travail, 1880-2006*.

Les trois auteurs, un historien et deux chercheurs en sciences sociales - Stéphane Buzzi, Jean-Claude Devinck et Paul-André Rosental - annoncent clairement l'intention : « Le drame de l'amiante, la "souffrance au travail" et l'explosion des maladies professionnelles déclarées révèlent une crise de la protection médicale des salariés ».

Pour mieux comprendre cette crise, ils remontent aux fondements de la notion de santé au travail, à la fin du XIXe siècle. Et, surtout, à la naissance de la médecine du travail, aux lendemains de la Première guerre mondiale.

Ils font resurgir le drame de la silicose, en écho au scandale de l'amiante. Cette maladie, qui a lourdement frappé des générations de mineurs, était elle aussi connue depuis longtemps. Le congrès de Lyon de la Commission internationale permanente pour l'étude des maladies professionnelles (1929) avait bien ajouté la silicose à la liste des maladies oubliées par la loi de 1919. Mais ce sera en pure perte.

Les patrons des Houillères imposent leur vision des choses et la silicose ne sera reconnue maladie professionnelle en France qu'en 1945. Soit 18 ans après l'Allemagne et l'Angleterre.

Un exemple parmi d'autres pour illustrer les contradictions du système français - largement liées pour les auteurs au périlleux exercice du paritarisme - dès que l'on touche au problème de la reconnaissance des maladies professionnelles.

L'ouvrage se termine sur le glissement, ces dernières années, de la notion de médecine du travail vers celle de « santé au travail », et ses « ambiguïtés ». Faisant référence au rapport établi par l'Inspection générale de la santé (Igas) en 2004, les auteurs notent que l'attitude de l'Etat sera déterminante dans la reconstruction, nécessaire, d'une protection sociale et médicale des Français au travail, centrée sur la prévention.